



Une visite au musée du quai Branly

Cette année, les rapports annuels 2006 du Groupe BANK OF AFRICA se font l'écho d'un événement qui a eu lieu à Paris le 23 juin 2006 : l'ouverture du musée du quai Branly.

Dédié aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, ce musée est un lieu de valorisation et de préservation des collections autour desquelles il a été conçu par l'architecte Jean Nouvel.

Ces collections révèlent à un

public venu du monde entier, de purs chefs d'œuvres comme de simples objets de la vie quotidienne, tous miroir d'une extraordinaire diversité culturelle.

Illustration

L'emblème de la BANK OF AFRICA représente une "poupée de fécondité" Ashanti, stylisée. La fertilité étant un symbole universel de prospérité, l'illustration de ce rapport décline ce thème.

Remerciements

La BANK OF AFRICA remercie Monsieur Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly, la Direction du développement culturel et en particulier Hélène Cerutti, Céline Martin-Raget et Agathe Moroval, pour le prêt des photos montrées dans ces rapports et la cession exceptionnelle de leurs droits d'utilisation.

© Tous droits réservés.

La légende des Akua' ba, naissance d'un symbole

Ashanti. Ghana.

Bois, perles. 36,2 x 10,5 x 4,9 cm, 231 g

Akua' ba ou Akoua ba signifie "enfant d'Akoua". La légende raconte qu'une jeune femme Ashanti, nommée Akua, ne parvenant pas à avoir d'enfant, consulta le devin du village. Celui-ci l'invita à fabriquer une petite poupée en bois qu'elle devrait chérir comme son propre enfant. Akua obéit et s'occupa de cette poupée, la porta sur son dos, la baigna, l'allaita et l'orna de perles. Les villageois s'habituaient à cette poupée, qu'ils appelèrent l'enfant d'Akua : "Akua ba". La jeune femme fut vite enceinte et donna naissance à une petite fille, qui grandit avec la poupée de sa mère.

Cette légende serait à l'origine du symbole de fécondité que représente ce modèle de statuette, l'un des plus connus de la statuaire africaine, dont la forme simple et graphique a été reprise bien au delà des frontières du Ghana et de la Côte d'Ivoire (territoires Akan), avec notamment, le développement du marché touristique.

N° inventaire : 73.1964.14.14

© musée du quai Branly

Le Groupe BANK OF AFRICA

- Près de 2 000 personnes à votre service
- 9 banques commerciales
- 3 sociétés de crédit-bail
- 2 sociétés d'INVESTISSEMENT
- 1 Banque de l'habitat
- 1 société de bourse
- 1 bureau de représentation à paris
- 1 filiale informatique
- Des participations importantes dans plusieurs sociétés d'assurance-vie
- Plus de 130 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 10 pays, hors partenaires associés
- Un chiffre d'affaires total d'environ 200 millions d'euros en 2007
- Plus de 500 000 comptes bancaires
- Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de terminaux de paiement électronique en progression continue
- Une gamme complète de produits bancaires et financiers
- Une offre attractive en matière de contrats d'assurance-vie
- Des solutions adaptées à tous vos problèmes de financement
- Une ingénierie financière performante
- Un réseau puissant
- Des partenaires stratégiques comme la PROPARCO, la Société Financière Internationale (SFI - Groupe Banque Mondiale), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Netherlands Development Finance Company (FMO)
- Un développement continu depuis 25 ans
- Une expérience africaine unique

Les points forts du groupe

- La qualité du service offert à la clientèle
- Le dynamisme et la disponibilité des hommes
- La solidité financière et la cohésion du réseau
- La diversité des financements proposés
- L'expertise en ingénierie financière

La mémoire du Groupe BANK OF AFRICA

Fruit d'une nécessité historique, la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) est née fin 1982 à Bamako, quasiment sans appui extérieur.

Ancrage initial mais aussi champ d'expérimentation irremplaçable, elle permettra de valider et d'affiner la conception générale et les principes d'action qui seront le fondement d'un réseau régional fort, vingt quatre ans plus tard, de 9 Banques commerciales, d'une Banque de l'habitat, de trois filiales de crédit-bail, d'une société de bourse, de deux sociétés d'investissement... et d'une notoriété appréciable dans les milieux financiers et bancaires africains.

Cette émergence du Groupe BANK OF AFRICA s'est d'abord déroulée en trois phases majeures entre 1982 et 1998 :

- le démarrage de l'expérience avec la création de la BOA-MALI,
- le changement d'échelle avec la mise en place de AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) et la constitution de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN),
- l'extension progressive du Réseau avec notamment la création de plusieurs BANK OF AFRICA et de quelques établissements financiers spécialisés dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine.

Une quatrième phase a été entamée en 1999 avec l'accent porté sur la consolidation et l'intégration du Groupe, tout en poursuivant la croissance externe :

- création de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR en 1999 ;
- démarrage de ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR en 2000 ;
- fondation et ouverture de la BANK OF AFRICA -SÉNÉGAL en 2001 ;
- création de la Banque de l'Habitat du Bénin en 2003 et de la BANK OF AFRICA - KENYA en 2004 ;
- diversification dans de nouvelles lignes de métier, notamment l'assurance-vie et l'investissement dans des secteurs porteurs, tel que celui des télécommunications ;
- développement du Groupe dans la zone Afrique de l'Est et Océan Indien.

Le démarrage : la BANK OF AFRICA - MALI

Au début des années 1980, le système bancaire des pays d'Afrique francophone comprenait, à de rares exceptions près, d'une part, des filiales de banques françaises, principalement tournées vers le financement du commerce d'import-export et la satisfaction des besoins financiers des grandes entreprises et, d'autre part, des banques d'État en butte à d'importants problèmes de gestion, fortement dépendantes des ambitions politiques et pratiquant une stratégie de crédit souvent hasardeuse.

C'est en réaction à ces faiblesses des structures financières existantes et grâce à la détermination d'investisseurs privés maliens qu'est créée en décembre 1982 la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI). La Banque s'est vite révélée comme un partenaire à part entière du système bancaire local et a connu un développement régulier depuis 1982 illustré par ses principaux indicateurs à fin 2006 :

- 100,5 milliards de F CFA de total bilantiel ;
- 82,4 milliards de F CFA de dépôts collectés ;
- 52,2 milliards de F CFA de crédits distribués ;
- près de 5 milliards de F CFA de fonds-propres ; qui lui permettent de représenter près de 13 % des ressources du système malien.

Les facteurs de réussite expliquant cet essor continu se sont ensuite avérés déterminants dans la croissance des autres Banques du Groupe :

- le dynamisme commercial et la volonté d'assurer un service de qualité ;
- l'effort de modernisme et d'adaptation à l'environnement local des instruments et méthodes de travail ;
- l'appui moral et parfois financier d'institutions internationales intéressées par cette expérience originale ;
- l'intervention aussi importante que possible dans les secteurs vitaux de l'économie malienne, et notamment dans les crédits de campagne destinés au coton et au riz et la forte implication de la banque dans le financement des petites et moyennes entreprises ;
- l'adoption d'une politique d'implantation progressive sur l'ensemble du territoire, à travers l'installation d'agences dans les principales capitales régionales.

Le changement d'échelle : la mise en place de AFRICAN FINANCIAL HOLDING et la constitution de la BANK OF AFRICA - BENIN

L'évolution de la BOA-MALI rendait concevable la reproduction d'une telle structure en d'autres lieux. Toutefois, pour imprimer l'impulsion nécessaire au développement et à l'élargissement de cette première expérience et pour assurer la cohésion des futures composantes, tout en préservant l'indépendance de chaque unité, l'existence d'une structure centrale est apparue indispensable. C'est à cette fin qu'a été créée en février 1988 la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) dont les priorités, fixées dès l'origine, seront toujours respectées :

- promouvoir la création de banques privées, où les capitaux nationaux seraient fortement représentés ;
- être l'actionnaire de référence, apporter un soutien technique à la mise en place et assurer la gestion des BANK OF AFRICA ainsi créées ;
- plus généralement, s'associer à des investissements productifs relevant de tous les secteurs d'activité en intervenant à la fois comme société de capital-risque et, éventuellement, comme gestionnaire.

La mise en place d'AFH va permettre de préciser rapidement la question majeure de la structure du capital des BANK OF AFRICA, qui sera désormais tripartite :

1. Des actionnaires privés, de préférence nationaux, apportant à chaque Banque une dimension nationale.
2. La holding AFH, qui assure pour chaque projet les rôles successifs de promoteur, d'actionnaire de référence et de partenaire technique.
3. Des institutions internationales d'appui au développement du secteur privé qui contribueront à renforcer l'audience, le souci de rigueur et la crédibilité des BOA. Ce sont quatre partenaires stratégiques - PROPARCO, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Société Financière Internationale (SFI) et le FMO néerlandais - qui ont joué ce rôle.

C'est sur ces bases que va naître la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN), qui ouvrira ses portes au public le 15 janvier 1990 et dont la montée en puissance connaîtra une force et une régularité exceptionnelles, la Banque étant devenue, dès sa seconde année d'activité, la première banque commerciale du pays et voyant son total bilantiel passer successivement de 16 milliards de F CFA en 1990, à 49,2 milliards de F CFA en 1992, 96,8 milliards de F CFA en 1995 et 255,3 milliards de FCFA en 2006, soit une multiplication par 16 de celui-ci en 17 ans.

L'extension progressive du Réseau vers la dimension régionale

Les perspectives ainsi tracées ne pouvaient être prolongées que si AFH disposait des moyens financiers nécessaires et si elle pouvait obtenir la présence à son " tour de table " d'actionnaires institutionnels. L'accroissement du capital de la holding sera donc une priorité constante de celle-ci et trois actionnaires de poids entreront successivement au capital de AFH : PROPARCO, le FMO néerlandais et la banque NATEXIS, devenue NATEXIS-BANQUES POPULAIRES. Sur cette base renforcée, qui préserve toutefois strictement l'indépendance stratégique du Groupe, " l'expérience " BOA va enregistrer une nouvelle expansion et, pendant que se consolident les établissements maliens et béninois, trois nouvelles BANK OF AFRICA vont naître à partir de 1994, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, donnant au Groupe la force d'un véritable Réseau.

S'y ajouteront deux filiales de crédit-bail (ÉQUIPBAIL-BÉNIN et ÉQUIPBAIL-MALI), et une société de bourse (ACTIBOURSE).

L'existence de AFH a aussi permis l'institution d'une structure d'appui technique destinée aux BOA et s'appuyant sur trois fondements principaux :

- la compétence des intervenants permettant la légèreté du dispositif ;
- la dualité des missions d'appui à la gestion et de formation ;
- l'uniformisation des procédures et l'homogénéisation des politiques.

Le renforcement de l'intégration et la poursuite de l'expansion du Groupe

Dans un environnement concurrentiel exacerbé, l'expansion externe et interne est plus que jamais une priorité. Mais elle doit impérativement continuer à être accompagnée d'efforts accrus de consolidation de l'existant et d'intégration du Groupe, en vue notamment d'accomplir sans heurts les mutations requises au cours de cette période charnière de notre stratégie de développement. Il en est ainsi notamment dans les domaines des procédures, du contrôle, du développement informatique et de la monétique dans lesquels les progrès accomplis ou projetés sont le fruit d'efforts menés collectivement et avec une volonté d'intégration commune et partagée par tous.

Une importante croissance externe est néanmoins intervenue à partir de 1999,

- avec la création de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR -qui a ouvert au Groupe un nouveau champ d'action géographique et apporté une précieuse expérience dans la gestion d'une banque à grand réseau d'implantation- ;
- le démarrage de ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR en 2000 et la création en 2001 de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL.

De plus, le Groupe a intensifié sa stratégie de diversification dans de nouveaux métiers :

- l'assurance-vie, avec la création, en partenariat avec la première société ivoirienne du sous-secteur, de COLINA AFRICA VIE ;
- l'investissement dans des secteurs porteurs, avec la création de la Société d'investissement AGORA ;
- le capital-risque, avec la naissance de la Société ATTICA ;
- le financement de l'immobilier avec la promotion et une prise de participation majoritaire dans la BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN (BHB).

Le développement du Groupe s'est enfin récemment poursuivi dans la zone Afrique de l'Est et Océan Indien, avec :

- en 2004, la création de la BANK OF AFRICA -KENYA
- en 2007, celle de la BANK OF AFRICA -UGANDA.

Suite à ces différentes transformations successives, la situation du Groupe BANK OF AFRICA se caractérise aujourd'hui par :

- le renforcement de son total bilantiel qui a dépassé le seuil symbolique du milliard d'Euros dès fin 2004 et se situe à 1361 millions d'Euros fin 2006 ;
- la confirmation de son poids dans le système bancaire de l'UEMOA, le Groupe se hissant au 3ème rang des groupes bancaires de l'Union malgré une concurrence accrue ;
- la confirmation de la vocation africaine du Groupe grâce à une présence dans neuf pays, répartis sur deux zones géographiques ;
- la diversification de la clientèle et des activités des différentes BANK OF AFRICA, montrant que celles-ci sont en mesure de répondre aussi bien à l'attente des principales entreprises qu'à celle du grand public ;
- le rôle déterminant de AFRICAN FINANCIAL HOLDING comme promoteur, actionnaire de référence, partenaire technique et animateur des diverses entités.

L'évolution du Groupe BANK OF AFRICA au cours des cinq derniers exercices est présentée schématiquement ci-après.

Les banques et filiales du Groupe en 2006



Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de huit membres, est actuellement composé comme suit :

- Paul DERREUMAUX, Administrateur délégué et Président du Conseil
- Mamadou Amadou AW
- Mossadeck BALLY
- Paulin COSSI
- Ian GREENSTREET
- Francis SUEUR
- PROPARCO, représentée par Gilles GENRE-GRANDPIERRE
- la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO), représentée par B.A.M ZWINKELS

Faits marquants exercice 2006

Mars

- Augmentation du capital de AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) porté à 26,2 millions d'euros, entièrement libérés.
- Augmentation de capital de 250 millions de Shillings Kenyans (KES) de la BANK OF AFRICA - KENYA.

Avril

- Tenue à Nairobi des Rencontres BANK OF AFRICA pour les Administrateurs du Réseau.

Juin

- Lancement du processus de recherche d'un partenaire bancaire stratégique.
- Rachat des actions du FMO dans le capital de la BANK OF AFRICA - BURKINA FASO.

Août

- Augmentation de capital de 500 millions de F CFA de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE.

Octobre

- Acquisition des actions de Allied Bank International et création de la BANK OF AFRICA - UGANDA.

Décembre

- Augmentation de capital de 500 millions de F CFA de BANK OF AFRICA - BÉNIN.
- Fusion d'ÉQUIPBAIL - BÉNIN et de CRÉDIT AFRICAIN.
- Obtention de l'agrément pour la création de la BANK OF AFRICA - MAURITIUS.

Chiffres clés de l'exercice 2006

Hors retraitement opérations Groupe effectué dans les Comptes consolidés.

Banques au 31/12/2006 - En milliers d'Euros

Groupe BANK OF AFRICA

Rapport annuel - Exercice 2006

<i>Banques</i>	GRUPE BANK OF AFRICA	BOA-BENIN	BOA-BURKINA FASO	BOA-COTE D'IVOIRE
TOTAL DU BILAN	1 403 725	389 138	139 434	185 448
DÉPÔTS	1 120 753	309 288	118 120	139 639
CRÉANCES	711 752	184 045	93 214	105 386
CHIFFRES D'AFFAIRES	138 865	34 041	13 809	17 503
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	23 637	1 092	2 558	2 324

ACTIONNARIAT				
AFH				
Autres BOA				
Nationaux et divers				
Institutions Intl.				

	BOA-KENYA	BOA-MADAGASCAR	BOA-MALI	BOA-NIGER
TOTAL DU BILAN	70 730	270 933	153 229	69 685
DÉPÔTS	53 805	221 675	125 620	55 373
CRÉANCES	41 140	110 295	79 598	35 322
CHIFFRES D'AFFAIRES	6 250	32 090	16 421	7 026
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	669	11 851	1 098	1 994

ACTIONNARIAT				
AFH				
Autres BOA				
Nationaux et divers				
Institutions Intl.				

	BOA-SENEGAL	BOA-UGANDA	Banque de l'Habitat du Bénin
TOTAL DU BILAN	77 341	37 487	10 299
DÉPÔTS	62 990	26 913	7 330
CRÉANCES	41 965	13 767	7 019
CHIFFRES D'AFFAIRES	5 513	5 382	829
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1144	987	-81

ACTIONNARIAT			
AFH			
Autres BOA			
Nationaux et divers			
Institutions Intl.			

Sociétés de crédit-bail

Groupe BANK OF AFRICA

Rapport annuel - Exercice 2006

	EQUIPBAIL-BENIN en milliers d'Euros	EQUIPBAIL-MALI	EQUIPBAIL-MADAGASCAR
BILAN	10 299	4 570	2 192
VOLUME D'OPÉRATIONS	7 674	4 226	2 054
CHIFFRES D'AFFAIRES	3 067	1 445	316
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	70	109	-105
ACTIONNARIAT			
AFH			
Autres BOA			
Nationaux et divers			
Institutions Intl.			

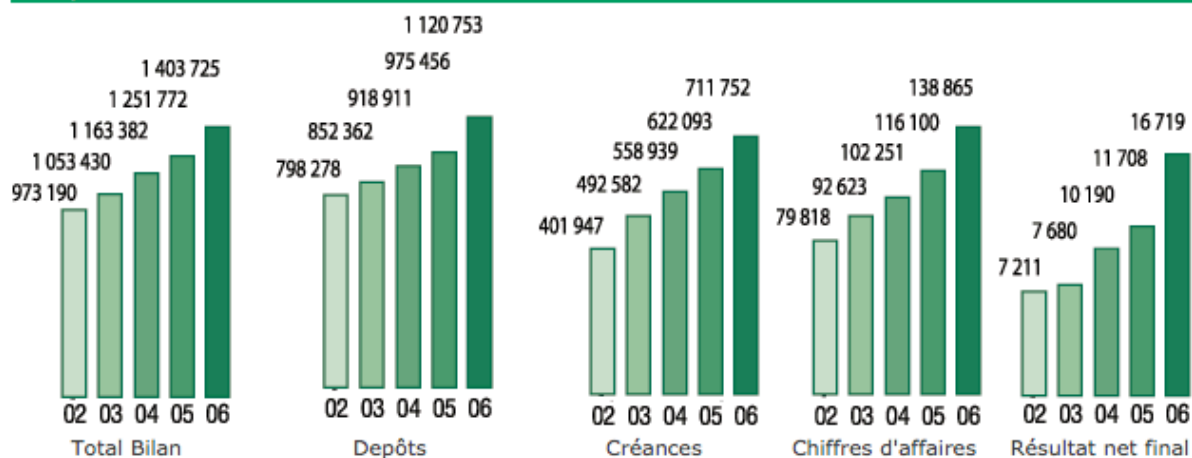
Autres entités

	ACTIBOURSE	
BILAN	6 228	
VALEUR DU PORTEFEUILLE GERE	131 321	
CHIFFRE D'AFFAIRES	822	
RESULTAT AVANT IMPÔTS	434	
ACTIONNARIAT		
AFH		
Autres BOA		
Nationaux et divers		
Institutions internationales		

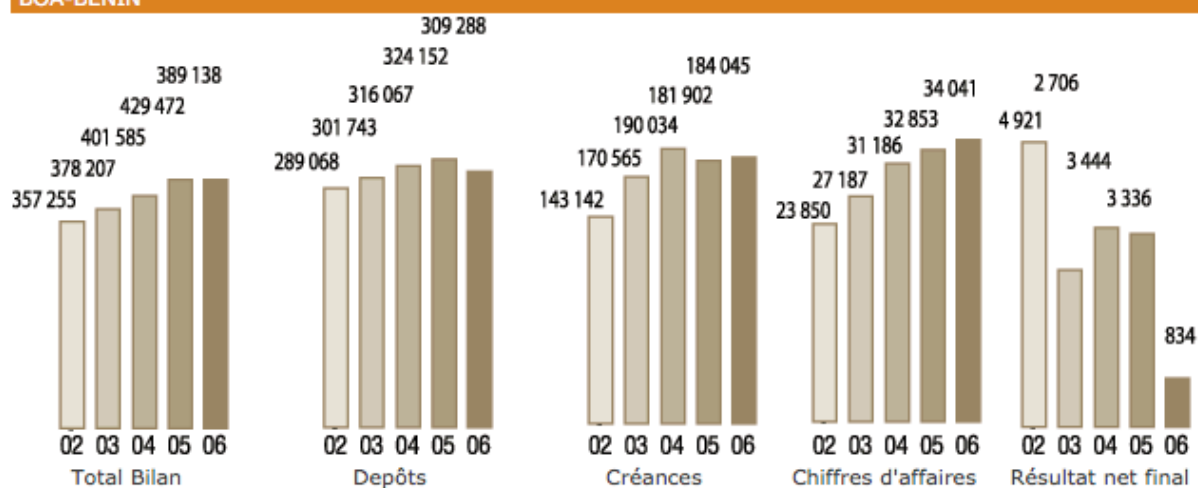
	AGORA	ATTICA
BILAN	11 949	2 757
Volume des participations	7 772	1 530
Revenus des participations	2 986	146
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 645	141
ACTIONNARIAT		
AFH		
Autres BOA		
Nationaux et divers		
Institutions International		

EVOLUTION DES BANQUES DU GROUPE AFH / BOA 2002-2006

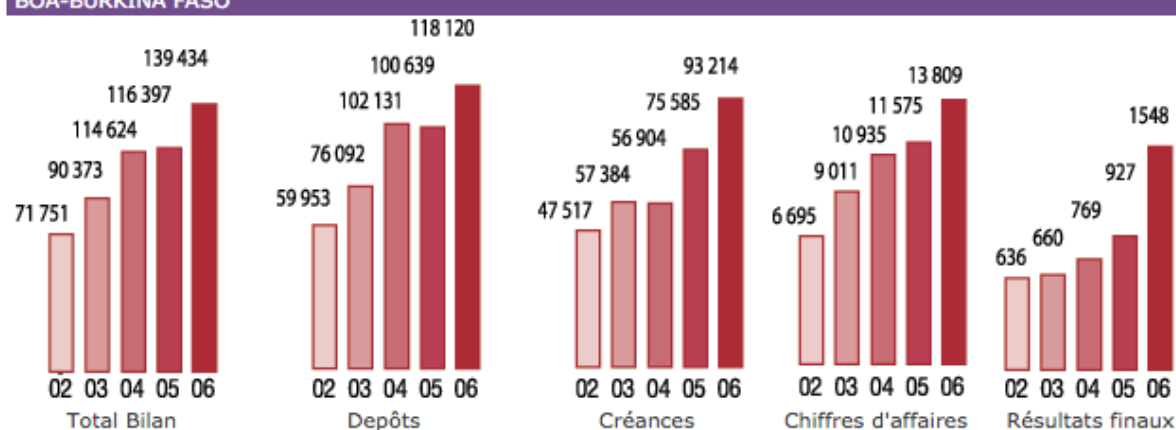
Groupe BANK OF AFRICA



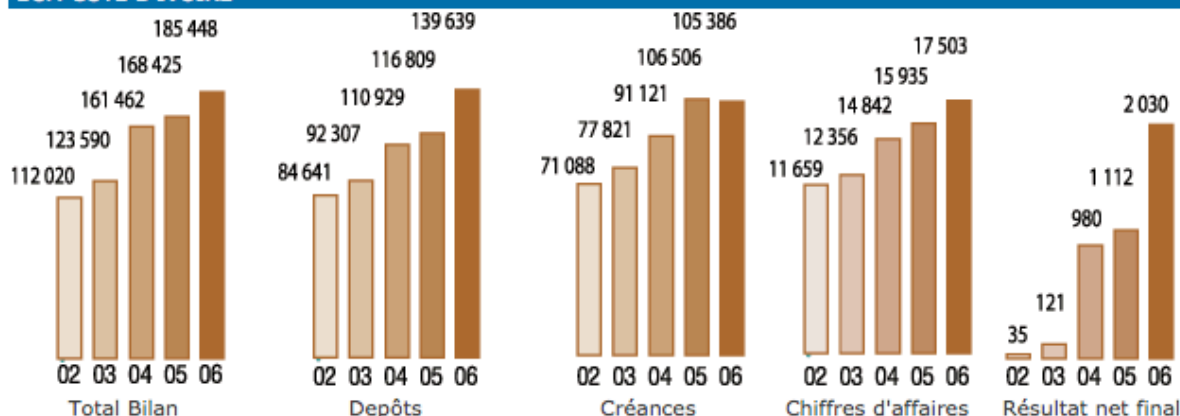
BOA-BENIN



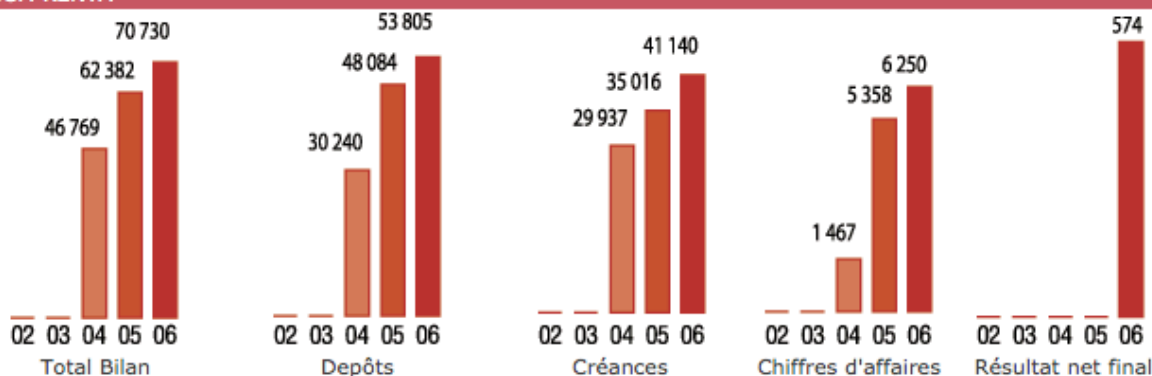
BOA-BURKINA FASO



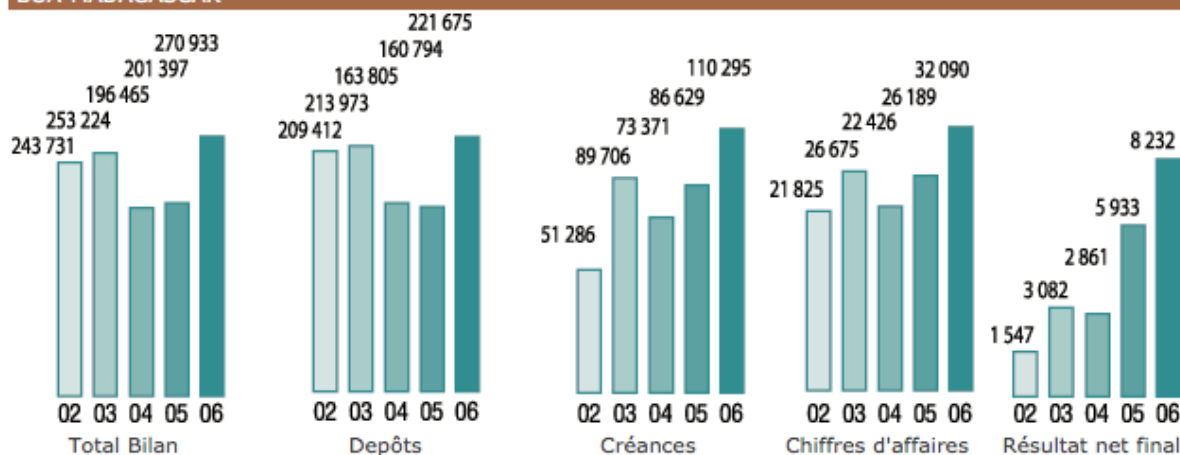
BOA-COTE D'IVOIRE



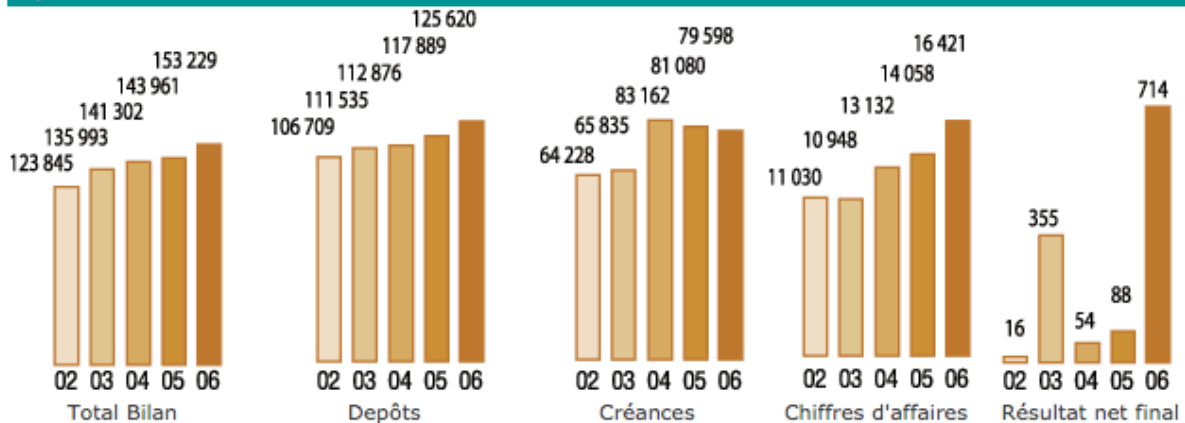
BOA-KENYA



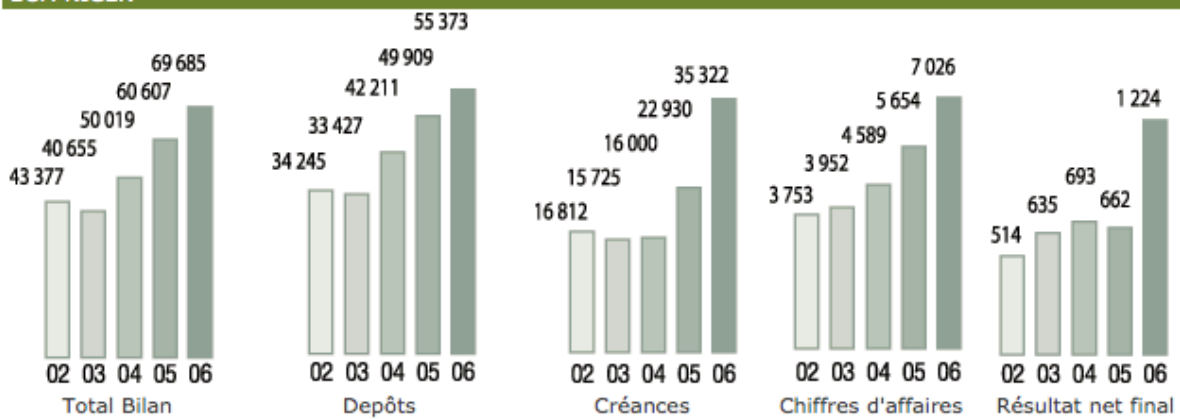
BOA-MADAGASCAR



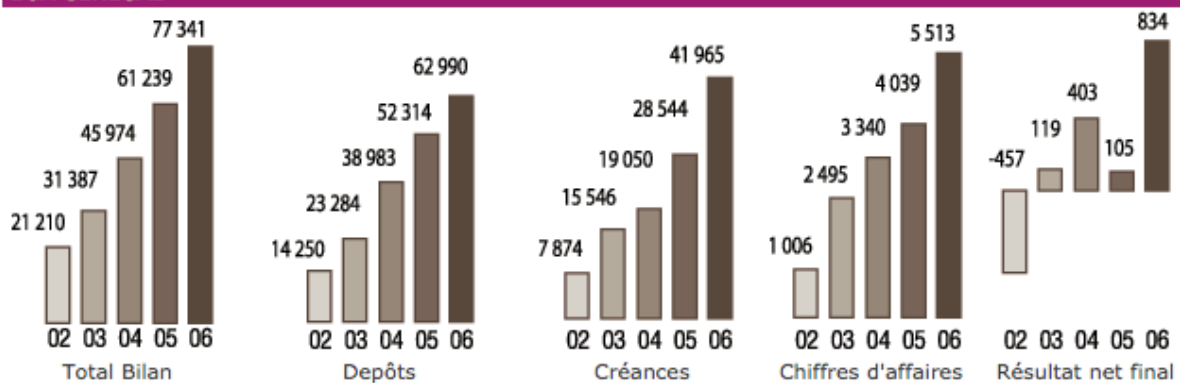
BOA-MALI



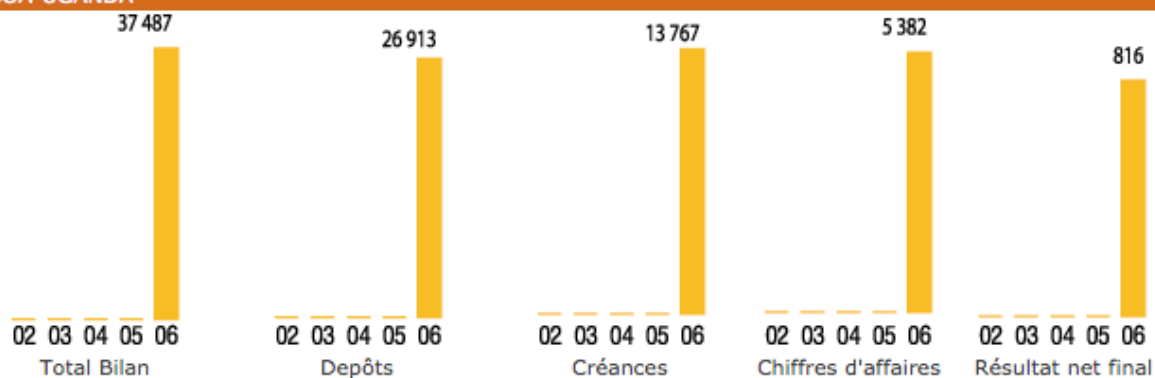
BOA-NIGER



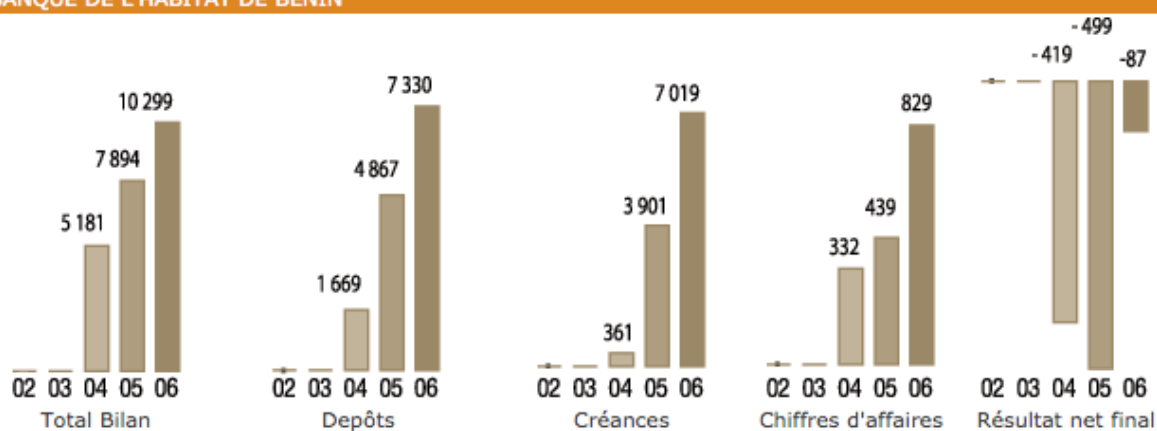
BOA-SENEGAL



BOA-UGANDA



BANQUE DE L'HABITAT DE BENIN



Situation et perspectives d'évolution du Groupe AFH/BOA

L'année 2006 aura été une année record pour le Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING / BANK OF AFRICA (Groupe AFH/BOA), tant au niveau de ses filiales bancaires qu'à celui de ses comptes consolidés prenant en compte l'ensemble des sociétés de notre réseau.

Ainsi, en ce qui concerne les Banques, celles-ci affichent, globalement, une croissance équilibrée des dépôts et des emplois directs en encours moyen, qui augmentent respectivement de 6,6 % et 7,4 %. Leurs effectifs ont été correctement maîtrisés : ceux-ci croissent de 5,6 %, et facilitent ainsi une amélioration du coefficient d'exploitation bancaire, qui diminue de 2,8 %.

L'évolution des conditions est satisfaisante, puisqu'on observe une stabilisation du coût des capitaux et une hausse des taux moyens débiteurs.

Le nombre des opérations est en accroissement régulier et les commissions s'améliorent de 9,6 %.

Le Produit Net Bancaire (PNB) est en conséquence en nette progression, de 16,7 %, pour s'établir à 66,6 milliards de FCFA, soit 102 millions d'euros, à fin 2006.

L'ensemble de ces indicateurs concourt à une forte poussée du résultat net final qui s'accroît sur l'année de 45,3%, et s'affiche à 10,9 milliards de FCFA, soit 18,6 millions d'euros, à la fin de l'exercice 2006.

Ces bons résultats sont confirmés par ceux issus de la consolidation des comptes de toutes les structures du Groupe. Ainsi, son total de bilan se monte au 31 décembre 2006 à 1,4 milliard d'euros, en augmentation de 14 %. Les dépôts collectés sont de 1,1 milliard d'euros, en amélioration de 15 %, les crédits de 0,7 milliards d'euros, relevés de 15 %, et les crédits par signature de 0,3 milliard d'euros, en hausse de 36 %. Les produits d'exploitation se chiffrent à 146 millions d'euros, avec une croissance de 20 %, tandis que les fonds propres affichent un total de 115 millions d'euros, en progrès de 28 %.

Le PNB s'inscrit à 106 millions d'euros et se majore de 25 %, pour conclure à un bénéfice net fiscal de 21,2 millions d'euros, qui se renforce de façon très significative, puisque celui-ci croît de 75 %.

Dans ces comptes consolidés, l'évolution de la " part du Groupe " est encore plus significative, puisqu'elle met en évidence une croissance respective de 40 % pour les fonds propres et de 110 % pour le bénéfice net annuel en 2006.

Le constat ainsi établi de l'année 2006 fait donc ressortir une excellente santé financière du Réseau BOA, avec notamment un développement de ses capacités financières au travers d'un net renforcement de ses capitaux propres, une amélioration de sa productivité et une probante démonstration de sa rentabilité.

Pour mieux apprécier ces résultats actuels et l'ensemble des actions qui y ont contribué, il est utile de replacer ceux-ci dans l'histoire du Groupe AFH/BOA, tant celle portant depuis sa fondation que celle de l'année qui vient de s'achever, grâce à quatre éclairages différents permettant une analyse cohérente et exhaustive de l'état de santé du Groupe.

Replacée dans sa perspective historique, la construction du Groupe, né en 1982 au Mali, peut-être schématisée en trois grandes étapes, correspondant chacune à une évolution spécifique, et décidées grâce à une stratégie stabilisée dès le commencement de l'histoire de la BANK OF AFRICA.

La première est celle du lancement et porte sur les années 1982 - 1990.

C'est d'abord un projet, qui semblait à l'époque, il faut le rappeler, irréaliste pour beaucoup d'observateurs, celui de la création d'une banque africaine, indépendante des grands groupes internationaux et fondée grâce à des capitaux privés africains et bien diversifiés.

Après la création de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) en 1982, les premiers éléments d'une structure de tête ont été mis en place et la société holding du futur Groupe AFH/BOA, AFRICAN FINANCIAL

HOLDING, a été créée en 1988, puis la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) s'est ouverte en 1989.

A l'issue de cette période pionnière, la BOA-MALI s'ancre durablement dans le paysage bancaire malien et la BOA-BÉNIN se positionne en leader dans son pays, malgré un environnement particulièrement difficile, puisque celle-ci était la seconde banque à s'implanter dans un pays déserté à l'époque par toute structure bancaire commerciale.

La seconde phase est celle de l'expansion, et s'étend de 1991 à 1998.

Le concept " BANK OF AFRICA ", basé sur l'équilibre d'un actionariat cohérent et une stratégie unitaire est alors précisé, développé et consolidé. Dans le même temps, la décision d'extension dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est prise, avec pour principes de base l'unicité de la marque et une organisation homogénéisée.

Toutes les possibilités de rachat et de création de banques dans les pays de la zone sont donc étudiées et les Structures Centrales du Groupe continuent à se construire et à mettre en place leurs missions de contrôle, de régulation et d'organisation.

À la fin de cette seconde étape, trois nouvelles BANK OF AFRICA sont nées, au Niger en

1994, en Côte d'Ivoire en 1996, au Burkina-Faso en 1998 et les actions d'harmonisation se développent fortement.

La troisième période est celle de la diversification, et comprend les années 1999-2006.

Cette volonté de diversification, portée par des objectifs de croissance, s'exprime à trois niveaux distincts et complémentaires : d'une part, passer d'un ensemble de banques à une véritable structuration de groupe, d'autre part, faire évoluer des activités de banque commerciale pure vers celles liées au crédit-bail, à la bourse ou l'assurance, pour créer un pôle financier multiforme, capable de proposer une gamme complète de produits et de services financiers, enfin, sortir de l'UEMOA et s'étendre à d'autres régions d'Afrique subsaharienne, y compris anglophones.

Le Groupe AFH/BOA est alors passé de l'harmonisation de ses méthodes, de ses outils et de ses équipes, à leur véritable intégration, et le Groupe s'est implanté dans deux nouvelles zones, Océan Indien et Afrique de l'Est, tout en élargissant le champ sectoriel de ses activités.

À la conclusion de cette dernière étape dans la vie du Groupe, celui-ci s'est enrichi de quatre nouvelles BANK OF AFRICA, à Madagascar en 1999, au Sénégal en 2001, au Kenya en 2004 et en Ouganda en 2006. De plus, la stratégie de diversification de ses activités a conduit à la création de 3 sociétés de crédit-bail, au Bénin, au Mali et à Madagascar, à celle d'une société de bourse et d'une société d'investissement opérant pour l'ensemble du Groupe, ainsi que d'une banque spécialisée dans le financement de l'habitat, au Bénin, et à une participation significative dans une importante compagnie d'assurance.

Aujourd'hui, le Groupe AFH/BOA accède à un quatrième stade.

Il s'agit en effet, à présent, de poursuivre le développement et d'assurer la pérennité d'un grand groupe bancaire transafricain.

Il faudra donc pour cela, à la fois,

- continuer la consolidation des acquis, parfaire les méthodes et les outils ;
- améliorer la cohésion et les principes de solidarité intra Groupe ;
- prolonger l'expansion géographique et sectorielle ;
- enfin, construire une alliance forte et équilibrée avec une autre banque.

Outre la santé financière, globalement très satisfaisante, du Groupe AFH/BOA décrite en introduction, quelques événements majeurs et plusieurs importantes mutations que le Groupe est en train de conduire caractérisent la période sous revue.

Parmi ces faits remarquables, on peut notamment retenir les événements suivants.

Octobre 2006 voit la création de la BANK OF AFRICA - OUGANDA (BOA-OUGANDA),

seconde banque du Groupe en zone anglophone. Conclusion heureuse d'un projet particulièrement long et difficile, elle marque l'entrée dans le Groupe d'une banque assainie et disposant d'un bon potentiel de croissance. Cette nouvelle composante du réseau AFH / BOA est notamment appelée à coopérer étroitement avec la BANK OF AFRICA - KENYA (BOA-KENYA), située dans la même zone monétaire, la présence simultanée des deux unités devant favoriser leur développement respectif.

En décembre 2006 au Bénin, EQUIPBAIL-BÉNIN et la société CRÉDIT AFRICAIN fusionnent, donnant naissance à un établissement financier aux activités élargies, comprenant le leasing, le crédit d'équipement et le crédit à la consommation.

À la fin de l'exercice 2006, la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB) atteint pratiquement son équilibre financier, soit moins de trois exercices après sa création. Malgré les difficultés de l'environnement réglementaire et économique rencontré, les perspectives de croissance de ce nouvel établissement commencent à se confirmer.

En 2006, 19 des 22 sociétés du Groupe affichent un résultat positif.

Si le développement du Groupe AFH/BOA est régulier, constant et linéaire, cette croissance s'accompagne nécessairement de diverses mutations et de rééquilibrages dont les principales lignes de force peuvent être constatées à deux niveaux.

Entre les différentes Banques du Groupe, tout d'abord, on constate une nette avancée de la diversification. Ainsi, on observe la forte montée en puissance de plusieurs Banques, à Madagascar, mais aussi au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. On peut également considérer que les plus petites BOA ont désormais atteint leur seuil de sécurité, évalué à 75 millions d'euros de taille de bilan. On note par ailleurs la stabilisation du poids relatif du bénéfice de la BOA-MADAGASCAR, malgré le niveau particulièrement élevé et croissant de sa rentabilité. Il faut souligner enfin la résistance de la BOA-BÉNIN à un environnement et une conjoncture très difficiles, signes de son enracinement et de son adaptabilité.

Entre les régions, en même temps, le rééquilibrage qui s'exprime par le renforcement du Groupe en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien offre des perspectives prometteuses. En effet, les objectifs de construire un second pôle géographique de présence du Groupe et de pénétrer l'Afrique anglophone sont en passe d'être honorés. En attestent aujourd'hui la présence du Groupe dans trois pays de cette partie du continent en 2006 et les chantiers ouverts pour trois nouvelles implantations en 2007-2008. L'excellente rentabilité de la BOA-MADAGASCAR et la progression régulière de la BOA-KENYA constituent des preuves complémentaires du succès de cette stratégie d'ouverture à de nouveaux territoires.

Enfin, l'extension géographique du champ d'activité du Groupe aura permis l'identification et la collaboration avec de nouveaux partenaires, tels Aureos, fonds d'investissement régional, Ciel, groupe industriel et commercial mauricien, et Bio, institution de la coopération financière belge.

Le Groupe AFH/BOA est sans doute l'un des pionniers d'un mouvement de fond qui commence de la part des autres concurrents africains et qui va entraîner la suppression des cloisonnements géographiques. Pour notre part, cette évolution nous amènera à tout mettre en œuvre pour accéder à moyen terme à la dimension d'un groupe transafricain, fidèle à une vision et une stratégie bien arrêtées depuis 25 ans

En soubassement des résultats atteints pendant l'année échue et des transformations notables observées au cours de celle-ci, l'axe d'action unique aura été en 2006 la consolidation des structures et leur intégration.

Celle-ci est en effet la pierre angulaire d'un Groupe fort, solidaire et uni, et le ferment indispensable pour assurer une croissance saine de chaque entité, adapter en permanence le Groupe à l'évolution internationale de la profession bancaire, satisfaire aux exigences durcies des Autorités de tutelle, améliorer la maîtrise de tous les risques encourus et exploiter au maximum les synergies et les économies d'échelle.

Afin de satisfaire à ces objectifs, quatre thèmes principaux ont été privilégiés.

Le premier est celui de la modernité et de la sécurité.

Un nouveau Schéma Directeur Informatique (SDI) triennal 2007-2009 a été élaboré, visant à utiliser au mieux les progiciels centraux, améliorer la sécurité informatique, développer la monétique, et consolider les nombreux chantiers actuels. Ce plan prévoit également la création d'un infocentre, une révision des systèmes de télécommunication utilisés et l'installation de nouveaux outils de communication.

Le second concerne la gouvernance et l'efficacité.

Des changements d'organisation dans les banques ont été opérés, avec pour principe directeur l'application de règles plus contraignantes, conçues, mises en place et suivies par les Structures Centrales. On peut ainsi citer la mise en œuvre de politiques de limitation de risques par client, par secteur et par pays, qui seront opérationnelles au premier semestre 2007, la création de Comités de Trésorerie (ALM) pour le troisième trimestre 2007, l'instauration d'une revue par les pairs à titre d'autocontrôle des Services pour 2008 ou la désignation de champions régionaux dans certains domaines. La cotation en bourse d'au moins 2 nouvelles BANK OF AFRICA est également programmée d'ici 2009.

D'autres modifications, cette fois dans l'organisation des Structures Centrales, ont également eu lieu et concernent principalement l'amélioration de la communication entre filiales et Structures Centrales, une refonte des responsabilités respectives des diverses Directions pour une intégration de nouveaux champs d'action, la poursuite du renforcement des équipes en liaison avec cet élargissement des tâches, l'introduction et l'emploi de nouveaux outils d'analyse et de contrôle et la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) et du Plan de Sécurité Globale (PSG).

Le troisième thème a trait à la croissance et à la productivité.

C'est dans ce cadre qu'un plan global de communication a été mis en place en mars 2007, pour une présence désormais systématique du Groupe dans le paysage quotidien de nos pays d'implantation, le renforcement de l'unicité de l'image du Groupe et une meilleure mise en valeur de ses spécificités.

Les actions de formation du personnel ont également été renforcées pour accroître l'approche commerciale de l'ensemble des équipes, développer une optique marketing globale et généralisée, augmenter le degré de maîtrise technique des nouveaux produits et permettre une évaluation régulière des performances de tous les collaborateurs.

Enfin, les équipes ont été mobilisées autour d'objectifs ambitieux, tant en termes d'ouverture minimale d'agences par an dans le Groupe, que de politique d'ouverture de comptes et d'atteinte d'un seuil de Guichets Automatiques Bancaires (GAB) et de cartes monétiques en circulation en 2010

Comme on peut le constater, les ambitions d'amélioration du fonctionnement interne du Groupe AFH/BOA sont d'envergure et l'année 2006 aura déjà vu nombre de résultats commencer à se concrétiser. Ces actions visent bien entendu au final à assurer un meilleur service au client des BOA, mais permettent également au Groupe tout entier de poursuivre sa croissance, tout en lui assurant des garanties encore plus fortes de succès.

Pour les années 2007 et 2008, notre stratégie reste fondée sur plusieurs composantes essentielles.

La poursuite de l'expansion géographique et sectorielle du Groupe est l'une des orientations majeures de sa stratégie car destinée à renforcer chacune des deux zones d'implantation du Groupe, à constituer dans chaque pays un véritable pôle financier, à profiter des environnements économiques les plus favorables et se saisir des opportunités sectorielles les plus attractives. Enfin, cette option est indispensable pour donner au Groupe un seuil critique de puissance face aux grands groupes continentaux, dans le cadre de l'alliance stratégique en cours de concrétisation.

L'expansion géographique a été concentrée en 2006 sur quelques dossiers principaux.

D'une part, la création, programmée pour juin 2007, d'une dixième BOA, en Tanzanie, la BANK OF AFRICA -TANZANIA (BOA-TANZANIA). L'arrivée de cette nouvelle BOA au sein du Groupe soutiendra et musclera une politique régionale déjà initiée avec les BOA du Kenya et d'Ouganda, enrichira leurs synergies commerciales et assoira la crédibilité naissante du Groupe AFH/BOA dans toute la zone Afrique de l'Est.

En second lieu, la création d'une autre BOA, axée, au moins dans un premier temps, sur des activités de banque privée et d'investissement, et située à l'Ile Maurice, dans l'Océan Indien. La naissance de la BANK OF AFRICA - MAURITIUS (BOA-MAURITIUS) est prévue pour fin 2007/début 2008.

Enfin, d'autres développements sont en cours d'étude et la recherche de potentiels nouveaux pays d'implantation du Groupe AFH/BOA dans les deux zones de présence géographiques du Groupe, soit par achat d'établissements, soit par création de nouvelles entités, est d'ores et déjà engagée.

Parallèlement, l'expansion sectorielle a continué et a été conduite selon 4 axes essentiels.

Le premier est l'extension des activités des EQUIPBAIL, les filiales dédiées au crédit-bail, par leur préparation à l'introduction de nouvelles activités, comme par exemple le crédit à la consommation au Mali au second semestre 2007 et à Madagascar courant 2008, ainsi que l'affacturage à Madagascar au cours du second semestre 2007.

Le second porte sur le renforcement des liens avec les compagnies d'assurance, sur le plan commercial, par le développement de produits de bancassurance distribués sur le réseau d'Agences BOA, et, sur le plan capitalistique, par l'accroissement de la place du Groupe AFH/BOA dans le capital du Groupe COLINA.

Le troisième concerne l'élargissement de l'expérience du financement de l'immobilier par la mise en place de départements spécialisés au sein des BOA, notamment au Mali en 2007, et/ou la création ou le rachat d'établissements dédiés, comme au Niger ou à Madagascar.

Enfin, le quatrième axe d'expansion sectorielle est constitué par l'approfondissement des actions dans la microfinance, en prenant des participations dans des sociétés nationales et la passation possible d'un accord global avec un opérateur spécialisé.

Le troisième et important développement stratégique pour les années à venir, en cohérence avec notre politique d'expansion du Groupe, vise à nouer une alliance stratégique avec un partenaire bancaire.

Ce partenariat, comme déjà annoncé l'année dernière, nous paraît en effet indispensable pour renforcer les moyens financiers du Groupe AFH/BOA, disposer des ressources adéquates pour faire face aux grands groupes concurrents et aux autres alliances en constitution, et pour apporter de nouvelles pistes de développement.

Cette recherche était néanmoins soumise à plusieurs conditionnalités, la première étant d'identifier un partenaire visant une alliance et non une absorption du Groupe, grâce à une prise de participation minoritaire de l'investisseur et une intégration de celui-ci dans les équipes de gestion du Groupe.

La seconde est l'existence d'une convergence d'intérêts, par la prise en compte de la stratégie actuelle de AFH/BOA dans le futur du Groupe et une vision commune de l'avenir.

La troisième est la capacité du partenaire recherché d'apporter un appui essentiel aux plans financier, technique, humain, ainsi qu'en termes de crédibilité.

Au terme de cette recherche, entamée fin 2006 et à laquelle de nombreuses institutions, tant africaines qu'internationales, se sont montrées intéressées, le Groupe AFH/BOA a signé le 16 mars 2007 un protocole d'accord avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), prévoyant l'entrée de celle-ci au capital de la holding AFH à hauteur de 35% par une augmentation de capital réservée, prévue pour fin 2007, après validation de cette opération par les Autorités de Tutelle concernées.

La BMCE occupe actuellement la troisième place du système bancaire marocain. Le Groupe BMCE affiche en 2006 un total de bilan consolidé de 7 636 millions d'euros, des dépôts de 6 069 millions d'euros, des crédits de 4 109 millions d'euros et un résultat net de 81 millions d'euros.

La BMCE est une banque universelle, particulièrement active en termes de banque d'investissement, et très ouverte sur les activités internationales, y compris en Afrique. Elle compte plus de 330 agences, environ 1 500 000 comptes et 3 500 collaborateurs.

Grâce à ce nouveau partenariat stratégique, le Groupe AFH/BOA ambitionne notamment, au-delà des objectifs affichés ayant motivé cette alliance, un renforcement de ses interventions en matière de financement de projets, la création de banques d'affaires en joint venture dans ses pays d'implantation, le développement de ses capacités techniques et la mise en œuvre d'économies d'échelle.

Les performances du Groupe AFH/BOA auront donc été particulièrement appréciables pour son exercice 2006. L'activité s'est significativement développée, les résultats sont en forte augmentation et ceux-ci bien répartis sur l'ensemble des structures.

La croissance géographique s'est poursuivie, la diversification sectorielle également.

Au niveau interne, les travaux d'ajustement aux conditions imposés par un environnement changeant sont régulièrement accomplis, les modifications organisationnelles permettant d'anticiper l'avenir opérées de façon permanente et continue.

Mais d'importants défis attendent aussi le Groupe AFH/ BOA en 2007.

Des projets d'investissement restent à concrétiser, d'autres à préciser, d'autres encore à rechercher.

Les mutations structurelles à l'intérieur de nos organisations doivent être poursuivies, affinées et, probablement, accélérées. La présence du Groupe doit également être renforcée, tant sur le plan des agences et des services de proximité que sur celui de la communication. La rentabilité peut encore être améliorée, notamment en agissant sur la productivité et la réactivité des équipes. Enfin, celles-ci doivent être efficacement préparées à la nouvelle alliance qui est en train de se dessiner avec la BMCE, qui ne manquera pas d'ouvrir de nouvelles perspectives, donc de des challenges inédits, au Groupe AFH/BOA.

Dans tous les cas, l'exercice écoulé démontre une fois encore que le Groupe AFH/BOA, fidèle à une stratégie progressivement conduite et affinée depuis 25 ans, poursuit sa route avec succès, dans le respect des valeurs et des repères qui ont toujours conduit et guidé son action : l'Afrique, la force et l'humanité.

Le mot du Président



Une année tremplin

Malgré l'évolution globalement favorable enregistrée fin 2005, tant en termes de niveau d'activité et de résultat que de réformes structurelles menées à terme, l'exercice 2006 avait commencé sous des auspices difficiles : le maintien, voire l'aggravation, d'un environnement économique dégradé dans deux de nos principaux pays d'installation - Bénin et Côte d'Ivoire -, et le retard enregistré dans nos projets d'installation en Afrique de l'Est anglophone ont en effet lourdement

pesé sur le premier semestre de la période sous revue.

Pourtant, l'exercice écoulé sera finalement une année faste pour le Groupe BANK OF AFRICA, aussi bien sur le plan de ses résultats financiers que sur celui des mutations préparatrices de son devenir.

Pour les données financières, les principaux indicateurs du Groupe sont en 2006 en hausse généralisée, particulièrement vive pour les résultats, et atteignent des niveaux records : +13,7 % pour le bilan consolidé qui s'élève en décembre dernier à 1 361 millions d'Euros (EUR) ; + 14,6 % pour les dépôts qui dépassent nettement pour la première fois le seuil symbolique de 1 milliard d'EUR ; + 24,8 % pour le Produit Net Bancaire à 106,5 millions d'EUR ; + 73,9 % pour le bénéfice net final qui s'établit au niveau record de 21,2 millions d'EUR. Dans le même temps, les fonds propres totaux se sont accrus de + 27,9 %, s'élevant à 115,5 millions d'EUR, grâce aux résultats bénéficiaires des sociétés du Groupe, d'une part, et aux augmentations de capital en numéraire effectuées notamment par AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH), BANK OF AFRICA - BÉNIN et BANK OF AFRICA - KENYA, d'autre part. De plus, le renforcement régulier réalisé par AFH de sa participation dans divers établissements du Réseau, tout en appuyant la cohésion de celui-ci, a également poussé notablement à la hausse la part du Groupe dans les comptes consolidés, qui s'élève à 49,7 millions d'EUR pour les fonds propres et à 10,2 millions d'EUR pour le résultat net final, en accroissement respectif de + 39,9 % et + 108,3 % sur l'exercice sous revue. En 2006, 19 sociétés, sur les 22 que compte le Groupe, ont dégagé un résultat positif et 19 d'entre elles ont distribué un dividende.

Pour les mutations structurelles, trois principaux évènements peuvent caractériser l'exercice sous revue.

- Le premier concerne les réalisations supplémentaires concrétisées pour les produits nouveaux, tels le déploiement intégral de notre dispositif de monétique privative, la connexion de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR et de la BANK OF AFRICA - MALI au réseau des cartes bancaires VISA, le démarrage du service Western Union pour l'ensemble du réseau BANK OF AFRICA, la mutation

généralisée de notre système de banque en ligne, la démonstration de notre politique de proximité avec la création de plusieurs nouvelles Agences.

- Le second est relatif à la concrétisation, après une longue période de négociation et de préparation, de notre projet de BANK OF AFRICA - UGANDA en octobre 2006. La finalisation de cet investissement donne corps à notre stratégie de consolidation de la présence du Groupe BANK OF AFRICA en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien.
- La troisième a trait à la recherche effective d'un partenariat stratégique avec un grand groupe bancaire. Lancée en juin 2006, cette démarche a mis en évidence l'attractivité de notre réseau et a abouti en mars 2007 à la signature d'un protocole d'investissement avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), qui devrait aboutir à une alliance effective de notre réseau avec cette institution avant fin 2007.

L'année 2006 nous aura donc permis d'atteindre de nouvelles étapes et de préparer au mieux le Groupe à d'importants développements ultérieurs, sans remise en cause de l'originalité de notre démarche visant à la création d'un groupe bancaire d'envergure continentale, majoritairement détenu par des capitaux privés subsahariens.

Ces résultats stimulants sont le fruit du travail performant de nos équipes et du soutien déterminé de nos actionnaires. Qu'ils soient ici remerciés de cet engagement. Grâce à eux tous, la voie est ouverte pour de nouveaux succès à venir du Groupe BANK OF AFRICA.

Paul DERREUMAUX

Président

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Nous vous rappelons qu'une augmentation de capital a été actée le 30 mars 2006 par incorporation de créances pour un montant de EUR 7 254 000, par incorporation partielle des primes d'émission pour un montant de EUR 409 145,81 et par incorporation partielle de résultats reportés pour un montant de EUR 427 854,19. À ce jour le capital s'élève à EUR 26 226 000, soit 169 200 actions d'une valeur nominale de EUR 155.

Au cours de l'exercice 2006 nous avons acquis :

- 200 nouvelles actions de la société ATTICA si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 460 318,59, ce qui représente 242 actions de cette société.
- 176 nouvelles actions de la société AFRICINVEST SA si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 329 068,11, ce qui représente 344 actions de cette société.
- 85 049 nouvelles actions de la société AGORA Holding si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 2 659 982,91, ce qui représente 122 655 actions de cette société.
- 38 798 nouvelles actions de la société BOA-BÉNIN si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 10 001 305,20, ce qui représente 309 246 actions de cette société.
- 19 200 nouvelles actions de la société BOA-BURKINA FASO si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 1 652 546,57, ce qui représente 96 711 actions de cette société.
- 50 408 nouvelles actions de la société BOA-CÔTE D'IVOIRE si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 3 666 709,54, ce qui représente 220 677 actions de cette société.
- 25 000 nouvelles actions de la société BOA-KENYA si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 1 861 965,22, ce qui représente 75 000 actions de cette société.
- 3 000 nouvelles actions de la société ÉQUIPBAIL-MALI si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 324 634,36, ce qui représente 19 650 actions de cette société.
- 1 500 nouvelles actions de la société AFH SERVICES Ltd si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2006 à EUR 147 549,32, ce qui représente 10 000 actions de cette société.

Les participations dans les sociétés suivantes n'ont pas été modifiées au cours de l'année 2006 :

Entreprise	Actions
ACTIBOURSE	3 900
BOA-NIGER	62 701
BOA-SÉNÉGAL	122 835
ÉQUIPBAIL-BÉNIN	5 088
ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR	170
COLINA MADAGASCAR	20 000
HOLDEFI	20 000
SCI OLYMPE	3 000
AFH OCÉAN INDIEN	17 800
BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN	30 000
COLINA PARTICIPATIONS	78 301

De plus, courant 2006 l'augmentation de la valeur nominale de l'action de la BOA-MALI a eu pour conséquence l'abaissement du nombre de titres détenus si bien qu'au 31 décembre 2006, notre participation s'élevait à EUR 2 569 977,62, ce qui représente 149 732 actions de cette société.

Au 31 décembre 2006, la valeur comptable de nos immobilisations financières s'élevait à EUR 30 645 618,85 et celle de nos immobilisations incorporelles à EUR 136 557,28.

Par ailleurs, le montant des créances s'élevait à EUR 6 314 882,29, celui des valeurs mobilières à EUR 321 498,09. Nos avoirs en banque s'élevaient à EUR 1 555 796,88.

Nous avons enregistré comme revenus des produits de l'actif immobilisé pour un montant global de EUR 2 898 147,75. Nous avons également enregistré des produits provenant de l'actif circulant à concurrence de EUR 570 598,70, des produits exceptionnels de EUR 165 666,29 ainsi que des résultats favorables sur opérations de change à concurrence de EUR 1 431,91.

Par ailleurs, nos frais généraux se sont élevés à EUR 313 000,57. Nous avons effectué des corrections de valeur sur éléments de l'actif à concurrence de EUR 272 884,41. Nous avons également enregistré des intérêts bancaires débiteurs de EUR 24 350,87 et des intérêts sur établissements de crédit de EUR 455 357,59. Les intérêts sur compte courant d'actionnaires s'élevaient à EUR 102 646,68.

De ces chiffres se dégage un bénéfice au 31 décembre 2006 de EUR 2 467 604,13. Compte tenu du report favorable de l'exercice précédent, à savoir EUR 59 492,04 le bénéfice total au 31 décembre 2006 s'élève à EUR 2 527 096,17.

Nous vous proposons la répartition suivante :

	En Euros
Réserve légale (5% du RÉSULTAT)	123 380,21
Dividende (9,15% du capital social)	2 399 679,00
Report à nouveau	4 036,96

Pour ce qui est de l'exercice dans lequel nous nous trouvons actuellement engagés, les opérations de la société nous amènent à prévoir une évolution analogue à celle de l'exercice précédent.

Cependant nous tenons à signaler que notre société a signé le 16 mars 2007 avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (B.M.C.E.) un protocole d'investissement prévoyant une alliance de notre Groupe bancaire avec cette banque, qui se traduira notamment par une souscription de celle-ci au capital social de notre société, à l'occasion d'une augmentation de capital qui sera soumise prochainement à votre approbation.

Par vote spécial, nous vous prions de bien vouloir donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2006 et au Réviseur pour l'exercice de son mandat se rapportant au bilan clôturé au 31 décembre 2006.

Le 26 mai 2007.

Le Conseil d'Administration

Paul DERREUMAUX

Administrateur Délégué

PROPARCO

Administrateur

Mossadeck BALLY

Administrateur

Mamadou AMADOU AW

Administrateur

FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Administrateur

Francis SUEUR

Administrateur

Paulin L. COSSI

Administrateur

Rapport du Réviseur d'entreprises

sur les comptes annuels au 31 décembre 2006

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING SA comprenant le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que le compte de pertes et profits pour l'exercice clos à cette date et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes, ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de AFRICAN FINANCIAL HOLDING SA au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Tom Pfeiffer

Associé

Ronald Webe

Associé

PKF Luxembourg S.A.

Réviseur d'Entreprises

Luxembourg, le 25 mai 2007

Bilan et Compte de pertes et profits

Bilan (En Euros)

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0	91 933,04
ACTIF IMMOBILISÉ	24 307 414,33	30 782 176,13
• Immobilisations incorporelles	227 007,3	136 557,28
• Immobilisations financières	24 080 407,03	30 645 618,85
ACTIF CIRCULANT	10 065 452,78	8 192 177,26
• créances	5 245 005,78	6 314 882,29
• valeurs mobilières	2 172 981,01	321 498,09
• avoirs en banque, avoirs en comptes chèques postaux, chèques et encaisses	2 647 465,99	1 555 796,88
COMPTES DE RÉGULARISATION	36 848,7	7 295,2
TOTAL DE L'ACTIF	34 409 715,81	39 073 581,63

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAPITAUX PROPRES	21 532 690,86	29 920 271,99
• capital souscrit	18 135 000,00	26 226 000
• primes d'émission	409 145,81	479 477
• réserves	596 798,82	687 698,82
· dont réserve légale	596 798,82	687 698,82
• Résultats reportés	574 102,58	59 492,04
Résultat de l'exercice	1 817 643,65	2 467 604,13
DETTES	12 877 024,95	9 153 309,64
• autres dettes	12 877 024,95	9 153 309,64
TOTAL DU PASSIF	34 409 715,81	39 073 581,63

Compte de pertes et profits (en euros)

Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
CORRECTIONS DE VALEURS SUR ÉLÉMENTS D'ACTIF	48 023,7	105 036,98
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	337 583,05	582 355,14
AUTRES CHARGES	565 802,15	480 848,4
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 817 643,65	2 467 604,13
TOTAL DES CHARGES	2 769 052,55	3 635 844,65

Produits	Exercice 2005	Exercice 2006
PRODUIT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 161 141,74	2 898 147,75
PRODUIT PROVENANT DE L'ACTIF CIRCULANT	568 487,67	570 598,7
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 423,14	167 098,2
TOTAL DES PRODUITS	2 769 052,55	3 635 844,65

Groupe AFH/BOA : Lettre d'opinion

Nous avons examiné les comptes annuels consolidés du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING/BANK OF AFRICA (AFH/BOA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Notre examen a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels consolidés annexés au présent rapport, donnent, conformément aux principes comptables généralement admis, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe AFH/BOA au 31 décembre 2006 et de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Cotonou, le 28 mai 2007

Mazars & Guérard

Armand FANDOHAN

Associé

Principes comptables et méthodes d'évaluation

A. Événements significatifs de l'exercice 2006

Augmentations de capital social

Les opérations d'augmentation de capital réalisées au cours de l'exercice 2006 concernent la société mère AFH SA ainsi que les filiales BOA-BÉNIN, BOA-KENYA, BOA-CÔTE D'IVOIRE et AGORA SA :

- Le capital social de la société mère AFH SA a été augmenté de 8,09 millions d'Euros pour le porter de 18,13 millions d'Euros à 26,22 millions d'Euros par l'émission de 52 200 actions nouvelles de 155 Euros. Ces actions ont été libérées partiellement (46 800 actions) par incorporation de créances pour un montant de 7,25 millions d'Euros. Le solde (5 400 actions) a été libéré par conversion des primes d'émission disponibles et conversion partielle du report à nouveau au 31 décembre 2004, pour un montant total de 0,83 millions d'Euros.
- La BOA-BÉNIN a réalisé une Offre Publique de Vente (OPV) de 50 000 actions sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA (BRVM). Cette opération a abouti à l'augmentation du capital de la banque de 0,76 millions d'Euros, assortie d'une prime d'émission de 2,05 millions d'Euros. Le capital social est ainsi passé de 10,43 millions d'Euros au 31 décembre 2005 à 11,43 millions d'Euros au 31 décembre 2006.
- Le capital de la holding AGORA SA a été porté d'un montant de 3,05 millions d'Euros à 6,09 millions d'Euros par l'émission de 200 000 actions de 15,24 Euros chacune. Ces actions nouvelles ont été libérées par compensation avec les créances détenues par les anciens actionnaires. La participation directe des filiales du groupe est passée de 56,30 % à 58,16 %.
- La BOA-KENYA a procédé à deux opérations d'augmentation de capital au cours de l'exercice par l'émission de 250 000 actions au total :
 - une première augmentation en mars 2006 par la création de 100 000 actions libérées par apports en numéraire ;
 - une seconde augmentation en avril 2006 par création de 150 000 actions également libérées par apport en numéraire.

Les souscriptions réalisées par les sociétés du Groupe ont ensuite été partiellement cédées au hors groupe. La participation directe du Groupe est ainsi passée de 80 % à 60 %.

Le capital social de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est passé de 3,81 millions d'Euros à 4,57 millions d'Euros au cours de l'exercice 2006 à la suite de l'émission de 50 000 actions nouvelles de 15,24 Euros chacune.

Évolution du périmètre de consolidation

Les principales variations du périmètre de consolidation sont liées aux événements suivants :

- Sur décision des Assemblées Générales respectives et après l'autorisation des autorités de tutelle, la filiale ÉQUIPBAIL-BÉNIN a été absorbée par la société Crédit Africain, avec effet au 1er janvier 2006. Le capital social résultant de la fusion a ensuite été réduit de 1,19 millions d'Euros. Le pourcentage d'intérêt du groupe qui se situait initialement à 39,93 % au 31 décembre 2005 est passé à 35,09 % dans la nouvelle structure dénommée ÉQUIPBAIL-BÉNIN après le changement de la dénomination sociale de Crédit Africain (absorbante) ;
- La société mère AFH SA a acquis au cours de l'exercice, 20 000 actions de la filiale AGORA S.A. à raison de 10 000 actions auprès de la filiale BOA-MALI et de 10 000 actions auprès de BOA-NIGER ;

Elle a également acquis 19 200 actions de la filiale BOA-BURKINA FASO précédemment détenues par FMO et 3 000 actions de la filiale ÉQUIPBAIL-MALI auprès de Cauris Investissement.

- La holding AGORA-MALI, créée en fin d'exercice 2005 et détenue à 100 % par le Groupe a été consolidée pour la première fois au 31 décembre 2006 ;
- La filiale BOA-UGANDA, créée suite au rachat des participations de la BELGOLAISE détenues dans le capital de Allied Bank International Ltd, a été consolidée pour la première fois au 31 décembre 2006. Le Groupe détient une participation de 46 % entièrement portée par BOA-KENYA.

B. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon les normes actuellement en vigueur au plan international et présentés sous la forme requise pour les banques et établissements financiers.

Ils regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, soit par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, soit par la désignation de la majorité des membres des organes d'administration ou de direction (contrôle effectif). L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe ("Part du Groupe") étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires ("intérêts minoritaires").

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, sont mises en équivalence. Hormis les holdings, les filiales dont la nature de l'activité et les règles d'établissement des comptes sociaux diffèrent de celles des banques et établissements financiers, sont également mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant

de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris les résultats de l'exercice.

Au 31 décembre 2006, aucune société du Groupe n'a été consolidée par intégration proportionnelle.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2006, figure à la note 2. La méthode de consolidation appliquée à chaque filiale y est précisée.

Le résultat des sociétés acquises (ou cédées) en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d'acquisition (ou antérieure à la date de cession).

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation, est la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de l'acquisition. Conformément aux recommandations des organismes internationaux, cette différence est généralement affectée aux postes appropriés du bilan consolidé, et la partie résiduelle non affectée est portée à la rubrique " Écart d'acquisition " à l'actif du bilan consolidé lorsque l'écart est positif.

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée de 10 ans et selon un plan qui reflète aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

Si ces différents facteurs venaient à être remis en cause par rapport aux prévisions initiales, les écarts d'acquisition concernés font l'objet de réductions, au-delà des amortissements prévus par le plan.

Les écarts d'acquisition négatifs font l'objet d'un reclassement en provisions pour risques et charges du bilan consolidé et sont repris en résultat suivant des modalités comparables à celles décrites ci-dessus.

C. Principe d'arrêté des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2006. Ces comptes sont retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

D. Conversion des devises

Les sociétés AFH SA, AFH Services Ltd et AFH-Océan Indien tiennent leur comptabilité en Euro.

La comptabilité des sociétés du périmètre de consolidation est tenue en Franc CFA, en

Ariary (MGA), en Shilling Kenyan (KES) ou en Shilling Ougandais (UGX).

Le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et les éléments chiffrés indiqués dans les commentaires sur les comptes sont exprimés en Euro.

La méthode de conversion retenue est celle du taux historique.

E. Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

Conformément à la méthode d'évaluation définie par la Direction des Participations du Groupe, la provision pour risques bancaires généraux est calculée dans chaque Banque, proportionnellement à la totalité des engagements nets par trésorerie et par signature de la clientèle en dehors des cautions. Les engagements sur les entreprises des secteurs public et para-public et ceux couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande sont exclus de la base de calcul.

Un taux évolutif est appliqué dans les Banques qui calculent cette provision avec un objectif de 7 %.

Les provisions constituées dans les comptes sociaux de la BOA-BÉNIN, de la BOA-BURKINA FASO, de la BOA-CÔTE D'IVOIRE et de la BOA-NIGER et ont un caractère de réserve. Elles ont été reprises en réserves de consolidation.

F. Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location-vente sont portées au bilan pour leurs encours financiers en substitution des encours déterminés d'après la comptabilité sociale. La réserve latente est enregistrée dans les réserves consolidées pour un montant net des impôts différés.

G. Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, licences, brevets et droits au bail acquis sont enregistrés au coût d'achat.

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leurs durées de vie économique estimées.

H. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens.

I. Titres de participation

Le poste "Immobilisations financières" comprend les titres des sociétés mises en équivalence d'une part et les titres de participation des sociétés non consolidées d'autre part.

Le poste "Immobilisations financières non consolidées" correspond au coût d'achat des titres des sociétés non consolidées, sous déduction des provisions pour dépréciation pratiquées. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits dans l'année de leur encaissement.

J. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la base imposable et le résultat comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels en application des options fiscales.

Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société concernée possède l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

K. Engagements de retraite

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel en matière de retraite sont déterminés en fonction de la législation du pays d'implantation de chaque filiale. Les provisions ainsi déterminées ne font pas l'objet d'actualisation. Elles ont été enregistrées en consolidation sur cette base.

L. Comparabilité d'un exercice à l'autre

Les comptes consolidés du Groupe AFH/BOA au 31 décembre 2006 ont été réalisés selon des méthodes similaires à celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2005, présentés en comparaison.

La méthode applicable à chaque filiale a été déterminée non seulement en fonction du pourcentage de contrôle du Groupe mais aussi en fonction des critères de "contrôle effectif".

Comptes consolidés, pourcentages de contrôle et d'intérêts, méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2006

Le périmètre relatif aux comptes consolidés du Groupe AFH/BOA est le suivant :

· Société mère :

- AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH S.A.),

· Holding Intégrées

- AFH-SERVICES LTD
- AGORA SA
- ATTICA
- AFH-OCÉAN INDIEN
- AGORA-MALI

· Banques et établissements financiers intégrés :

- BOA-BÉNIN
- BOA-CÔTE D'IVOIRE
- BOA-MALI
- BOA-SÉNÉGAL
- BOA-UGANDA
- ÉQUIPBAIL-BÉNIN
- ÉQUIPBAIL-MALI
- BOA-BURKINA FASO
- BOA-MADAGASCAR
- BOA-NIGER
- BOA-KENYA
- BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN (BHB)
- ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR

·

Sociétés mises en équivalence :

•ACTIBOURSE

•AÏSSA SARL

•SCI OLYMPE

Sociétés consolidées: Pourcentages de contrôle et d'intérêts, méthodes de consolidation:

Société	Exercice 2006			Exercice 2005		
	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
AFH	100,00	100,00	MÈRE	100,00	100,00	MÈRE
AFH-OCÉAN INDIEN	95,67	100,00	IG	95,20	100,00	IG
AFH-SERVICES LTD	100,00	100,00	IG	85,00	85,00	IG
AGORA SA	43,96	58,16	IG	35,40	56,30	IG
AGORA-MALI	44,63	100,00	IG	-	-	NC
ATTICA	28,19	46,59	IG	20,41	50,06	IG
BOA-BÉNIN	42,85	43,70	IG	38,13	41,10	IG
BOA-BURKINA FASO	53,48	61,31	IG	43,45	51,72	IG
BOA-CÔTE D'IVOIRE	75,49	79,46	IG	71,57	76,07	IG
BOA-MADAGASCAR	36,75	38,43	IG	36,58	38,43	IG
BOA-MALI	50,66	52,58	IG	50,45	52,58	IG
BOA-NIGER	44,08	49,90	IG	43,45	49,90	IG
BOA-SÉNÉGAL	66,08	71,92	IG	65,59	71,92	IG
BOA-KENYA	41,85	60,00	IG	49,96	80,00	IG
BOA-UGANDA	19,25	46,00	IG	-	-	NC
BHB	33,31	51,07	IG	31,84	51,07	IG
ÉQUIPBAIL-BÉNIN	37,37	81,44	IG	39,93	93,73	IG
ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR	62,18	64,99	IG	61,87	64,99	IG
ÉQUIPBAIL-MALI	71,37	85,50	IG	60,07	75,50	IG
ACTIBOURSE	52,10	88,00	MEE	49,61	88,00	MEE
AÏSSA SARL	53,13	100,00	MEE	49,80	100,00	MEE
SCI OLYMPE	62,01	100,00	MEE	58,61	100,00	MEE

IG : méthode de l'Intégration Globale

MEE : méthode de la Mise En Équivalence

NC : Non Consolidée

Les filiales BOA-BÉNIN, BOA-MADAGASCAR, BOA-UGANDA, BHB, ÉQUIPBAIL-BÉNIN et ATTICA ont été consolidées par intégration globale en raison du contrôle effectif exercé par le Groupe AFH/BOA.

Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en Euros).

Actif

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAISSE	36 855 415	39 902 725
CRÉANCES INTERBANCAIRES	303 869 649	363 884 392
• à vue	228 664 592	235 580 764
- banques centrales	150 667 517	108 172 092
- trésor public, CCP	316 523	31 263 502
- autres établissements de crédit	77 680 552	96 145 170
• à terme	75 205 057	128 303 628
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	623 297 637	717 597 605
• portefeuille d'effets commerciaux	32 938 317	44 244 344
- crédits de campagne	0	0
- crédits ordinaires	32 938 317	44 244 344
• comtes ordinaires débiteurs	181 699 196	184 428 204
• autres concours à la clientèle	408 660 124	488 925 057
- crédits de campagne	27 367 978	33 688 031
- crédits ordinaires	381 292 146	455 237 026
• affacturage	0	0
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES	7 830 418	7 343 369
TITRES DE PLACEMENT	82 615 403	83 396 932
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	13 148 696	17 267 025
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE	701 549	582 826
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 875 106	5 936 983
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 462 086	50 462 678
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS	348 372	11 434
AUTRES ACTIFS	58 612 873	66 691 498
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	20 577 988	7 277 485
ÉCARTS D'ACQUISITION	95 867	312 885
TOTAL DE L'ACTIF	1 196 291 059	1 360 667 837

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS DONNÉS		
• engagements de financement	81 016 804	101 696 136
- en faveur d'établissements de crédits	0	0
- en faveur de la clientèle	81 016 804	101 696 136
• engagements de garantie	160 036 616	227 449 802
- d'ordre d'établissements de crédits	15 925 389	20 122 544
- d'ordre de la clientèle	144 111 227	207 327 258
• engagements sur titres	0	0

Passif

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
DETTES INTERBANCAIRES	47 708 904	42 068 727
• à vue	29 657 780	23 268 574
- trésor public, CCP	5 491 404	2 471 366
- autres établissements de crédit	24 166 376	20 797 209
• à terme	18 051 124	18 800 153
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	972 963 026	1 114 087 839
• comptes d'épargne à vue	105 764 882	124 765 286
• comptes d'épargne à terme	17 724 109	27 609 738
• bons de caisse	9 853 583	9 343 844
• autres dettes à vue	562 948 467	636 036 796
• autres dettes à terme	276 671 985	316 332 175
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	2 682 340	8 759 566
AUTRES PASSIFS	35 134 123	42 008 390
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	37 145 727	22 929 051
ÉCARTS D'ACQUISITION	2 735 871	3 187 423
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	851 734	3 605 067
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
PRÊTS SUBORDONNÉS	6 010 355	6 942 782
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	762 245	1 524 490
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
CAPITAL	18 135 000	26 226 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
RÉSERVES CONSOLIDÉES	60 031 779	68 105 629
• part du groupe	12 380 313	13 219 291
• part des minoritaires	47 651 466	54 886 338
REPORT À NOUVEAU (+/-)	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 129 955	21 222 873
• part du groupe	4 895 815	10 280 293
• part des minoritaires	7 234 140	10 942 580
TOTAL DU PASSIF	1 196 291 059	1 360 667 837

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS REÇUS		
• engagements de financement	8 719 814	28 771 484
- reçus d'établissements de crédit	8 719 814	28 771 484
• engagements de garantie	498 151 867	630 043 316
- reçus d'établissements de crédit	32 399 589	25 731 150
- reçus de la clientèle	465 752 278	604 312 166
• engagements sur titres	32 986 901	54 675 669

Résultat

Comparé des deux derniers exercices (en Euros)

Charges

Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	26 574 732	29 890 135
• sur dettes interbancaires	1 422 716	2 670 482
• sur dettes à l'égard de la clientèle	23 737 681	25 706 499
• sur dettes représentées par un titre	239 034	209 660
• autres intérêts et charges assimilées	1 175 301	1 303 494
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	3 539 671	3 146 695
COMMISSIONS	500 748	1 135 818
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 479 365	3 563 156
• charges sur titres de placement	85 287	105 933
• charges sur opérations de change	2 334 053	3 369 381
• charges sur opérations de hors bilan	60 025	87 842
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	373 561	499 309
ACHATS DE MARCHANDISES	0	0
STOCKS VENDUS	3 055	0
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES	0	0
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	44 560 313	54 027 663
• frais de personnel	17 533 479	21 285 030
• autres frais généraux	27 026 834	32 742 633
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	5 676 537	7 515 790
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	16 895 068	15 177 137
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 314 211	1 599 931
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	1 243 202	1 596 975
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5 457 151	7 157 930
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES SUR LES ÉCARTS D'ACQUISITION	0	0
BÉNÉFICE	12 129 955	21 222 873
TOTAL DES CHARGES	121 747 569	146 533 412

Produits

Produits	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	74 141 444	90 777 851
• sur créances interbancaires	8 711 046	14 461 948
• sur créances sur la clientèle	63 872 510	73 764 985
• sur titres d'investissement	562 439	1 320 270
• autres intérêts et produits assimilés	995 449	1 230 648
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	4 040 990	3 333 237
COMMISSIONS	14 703 755	17 938 618
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	20 874 439	23 611 388
• produits sur titres de placement	3 874 837	4 100 539
• dividendes et produits assimilés	3 118 064	35 08 209
• produits sur opérations de change	9 258 826	10 549 046
• produits sur opérations de hors bilan	4 622 712	5 453 595
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 587 379	2 049 295
MARGES COMMERCIALES	0	0
VENTES DE MARCHANDISES	0	20 213
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES	0	0
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	1 383 563	6 812 837
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	464 527	208 311
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	0	0
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 216 831	998 155
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	1 334 641	783 507
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	0	0
PERTES	0	0
TOTAL DES PRODUITS	121 747 569	146 533 412